



Comité de bridge de l'Orléanais

1 bis rue de L'Abbaye

36400 La Châtre

Procès verbal de l'Assemblée générale du comité de bridge de l'Orléanais

Châteauroux, mardi 23 septembre 2025 à 14 h 45

Contrôle des pouvoirs et signatures de la feuille de présence.

Sur 39 clubs actifs, 15 clubs présents et 5 pouvoirs soit 1451 licenciés. Le quorum de 1321 est atteint et l'Assemblée générale est déclarée ouverte par la présidente, Claudette Moreau, à 14 h 45.

Sont aussi présents : les membres du bureau et Frédéric Proux (directeur des compétitions), Benoît Ribault (APR), Gérard Recasens (président de CRED) et Jacques Pinaud (président de CRLA et référent Magic Contest).

Présidente de séance : Claudette Moreau

Secrétaire de séance : Simone Fleuriet

Remerciements adressés à Catherine Calza, présidente du club de Châteauroux, pour avoir accepté d'accueillir cette AG dans le club.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 17 septembre 2024.
2. Rapport moral de la Présidente
 - Bilan de la saison écoulée,
 - Les nouvelles de la FFB,
 - Perspectives pour la saison 2025-2026.
3. Rapports d'activités des différentes commissions
4. Rapport financier
5. Remise de médaille et de la coupe du Challenge Papin
6. Questions diverses :
Une question déposée par Bernard Cuvillier, président du BCTours :
"montant attribué à la location de salles pour les compétitions fédérales"

1-Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2024.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2024 est adopté à l'unanimité

2 -Rapport moral de la présidente :

Félicitations adressées aux 4 nouveaux présidents de club : Catherine Calza pour BC de Châteauroux ; Bernard Cuvillier pour le BC Tours ; Jean-Pierre Lamoitié pour le BC du Bassin Beaunois et Maryse Paturaud pour le CB d'Argenton sur Creuse.

La présidente demande d'avoir une pensée pour les bridgeurs du Comité décédés durant la saison.

Bilan de la saison écoulée : beaucoup de changements...

Le club de Chartres a quitté le comité pour rejoindre le comité du Val de Seine. Ce qui va entraîner une baisse de licenciés non négligeable pour le comité.

Changement de présidente de Comité en septembre 2024, de trésorier en avril 2025, départ à la retraite de la secrétaire le 31 mars 2025 qui a été remplacée par Hortense Demay, en septembre 2025 (l'intérim ayant été assuré par Martine Marié).

La présidente tient à adresser ses remerciements aux membres du bureau exécutif pour leur investissement et leur adaptation à ces changements.

Présentation de l'organisation du comité :

- Deux salariés rémunérés en CEA, le directeur des compétitions (23h/semaine) et l'assistante administrative (12h/ semaine).
L'APR rémunéré à la prestation en tant qu'autoentrepreneur
Les arbitres rémunérés en CEA.
- Des bénévoles : 9 membres du BE ; les responsables et les membres des commissions (1 par département) qui sont chargés de faire des propositions au BE ; le délégué développement Didier Raulin ; le délégué numérique Gérard Didier ainsi que les bénévoles des clubs qui assurent l'accueil des compétitions et mention particulière à tous les enseignants et initiateurs qui contribuent à la promotion du bridge. La présidente remercie chaleureusement tous ces bénévoles

La présidente souligne les difficultés à trouver des bénévoles. Pas de contrepartie et parfois des critiques.

Autres difficultés pour le comité : l'étendue du comité avec des déplacements difficiles à gérer, la baisse du nombre de licenciés suite au Covid et le manque de renouvellement des joueurs.

Les participants soulignent que les coûts élevés pour un joueur de bridge ont également un impact.

La présidente insiste sur les valeurs à véhiculer au bridge : solidarité, partage et recrutement.

Les actions qui ont été mises en place par le comité vont être développées dans le cadre du rapport d'activité des commissions.

La parole est donnée à Benoît Ribault concernant le relookage du site internet ; il interroge l'assemblée pour connaître leur avis sur le site. Certains participants aimeraient que les festivals soient mis en avant et qu'ils paraissent à l'ouverture de la page d'accueil.

La présidente fait part aussi de quelques données concernant le tableau de bord du comité :

Baisse de 1,84% du nombre de licenciés (-2,54% pour la FFB)

Baisse concernant le renouvellement, l'année suivante, des licences offertes (33% en 2024-2025 contre 66 % en 2023-2024). La présidente s'interroge sur les raisons de ces décrochages.

A noter aussi, l'augmentation non négligeable de la participation aux tournois de régularité en présentiel.

Les nouvelles de la FFB

La charge financière pour l'acquisition des feuilles de prévisions et des feuilles ambulantes n'est plus assurée par la FFB mais par le comité (10,50 euros pour 1000).

La présidente interroge l'assistance pour recueillir leurs avis : les licences offertes sont-elles une bonne accroche pour recruter de nouveaux licenciés ? La réponse est "oui" à l'unanimité.

Par contre, des présidents de clubs s'interrogent sur la facturation par la FFB de leur cotisation club, calculée avec les solaires (2,5 euros par licenciés). Lucette Boire indique que les scolaires en question n'appartiennent pas à un club spécifique. La présidente propose d'interroger la FFB sur ce sujet et s'engage, au nom du comité à aider les clubs concernés à ne pas supporter cette charge.

Didier Raulin, délégué développement, expose l'opération « coup de poing » initiée par la FFB qui s'est déroulée le 03 juin à Tours, animée par Séverine Wagner (31 présents, 11 clubs représentés) sur le thème : "promouvoir, recruter et fidéliser".

Gérard Didier, délégué numérique présente son action et les objectifs : donner du sens au bridge numérique qui n'est pas compris par tous. Notamment, faire la promotion du bridge à travers des tournois numériques. Tournois numériques qui permettent aux personnes actives professionnellement ou isolées par la maladie, l'âge ou sans moyen de locomotion de jouer au bridge de chez eux. Il se propose de faire un audit auprès des clubs pour connaître leur utilisation de l'outil numérique. (Tutoriel sur le site de la FFB).

Benoît Ribault, APR du comité présente la formation des enseignants. Outre des formations régulières de moniteurs, il insiste sur le rôle de « l'initiateur adulte » mis en place en 2025 par la FFB et sur le fait que les clubs doivent les déclarer sur le site de la FFB pour leur permettre d'avoir accès à tous les outils pédagogiques pour les aider dans leur mission.

La présidente en profite pour recommander aux clubs de bien mettre à jour leurs données sur l'espace gestion. Un courrier va être adressé prochainement aux clubs pour que le secrétariat puisse récolter des renseignements qui permettront d'avoir une meilleure visibilité concernant les acteurs des clubs.

Benoît Ribault informe l'assistance qu'une réforme du monitorat est prévue dont l'objectif est de faire jouer à la table les élèves le plus rapidement possible.

Intervention de Dominique Desnoyer qui s'étonne du peu de participation aux tournois des écoles de bridge.

Frédéric Proux, directeur des compétitions, rappelle les nouveautés déjà présentées en CR, concernant les compétitions et présente également celles concernant les CPF (conventions peu fréquentes). Les paires jouant ce type de conventions devront informer l'instance organisatrice (comité, ligue ou FFB selon l'épreuve et le stade) plusieurs jours à l'avance afin que celle-ci publie la méthode auprès de l'ensemble des participants pour qu'ils puissent mettre en place une défense.

Perspectives pour la saison 2025-2026

Organisation du secrétariat et information sur les différents interlocuteurs à contacter en cas de besoin. (cf note adressée à tous les présidents de clubs, annexe 1).

Les objectifs se déclinent avec des verbes d'actions « recruter, former, fidéliser » ; Aller vers les clubs avec la mise en place de réunions départementales ; « animer, dynamiser, partager, échanger, fédérer ».

A noter aussi le changement de directeur de ligue : départ de Martin Vickers, remplacé par Thierry Lenglet.

Le rapport moral est mis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

3 -Rapport d'activité des différentes commissions

Commission des compétitions : Martine Marié et Frédéric Proux présentent les deux nouvelles épreuves du comité : « triplettes » et « patton de la Présidente » et explicitent l'organisation et le règlement. Des affiches sont distribuées pour affichage dans les clubs. L'enveloppe de PP/PE attribuée au comité sera répartie entre le Challenge Papin et ces 2 épreuves.

Intervention de Richard Lopez, Président du club de Vierzon, qui s'inquiète de la répercussion négative que cela pourrait avoir sur la fréquentation des festivals organisés par les clubs.

La présidente précise que si le bilan de ces deux nouvelles épreuves n'est pas satisfaisant, l'organisation sera revue.

Frédéric Proux rappelle les modifications du comité déjà exposées lors du CR pour les compétitions de 2025-2026 : interclub D2 (petite et grande finale), challenge/2 (suppression des buffets) et 14 équipes en interclub D1 au lieu de 16.

Commission Challenge Papin : lecture du bilan adressé par Daniel Dodille, absent, excusé.

Le Bridgeur a offert des lots pour le comité. Il a été décidé de récompenser des joueurs de 4^{ième} série et de 3^{ième} série qui ont participé à plusieurs festivals sans grande chance de se classer dans les 1ers.

Commission Financement : Mauricette Fonds-Blet présente le travail de la commission : Pas de modification de tarifs sauf une baisse des tarifs pour les compétitions Challenges afin de favoriser la participation.

Commission Enseignement : Dominique Desnoyer précise que l'organisation d'une journée "moniteurs" n'a pas eu lieu la saison dernière mais une journée est prévue pour cette saison (30 septembre 2025, à Vierzon). Une réforme de la méthode d'enseignement est en gestation.

Bilan de l'examen du monitorat présenté par Benoît Ribault : 7 reçus sur 9 candidats et un candidat admissible à l'écrit qui n'a pas pu se présenter à l'oral.

Commission Jeunesse : Lucette Boire présente le bilan : 158 jeunes dont 67 primaires. 2 équipes du comité vice-championne de France.

Commission Communication : Explications de Martine Marié sur la conception de l'agenda dont elle est en charge. Elle fait le point sur le sponsoring (bénéfice de 2000 euros sur l'agenda, ce qui est dans la moyenne haute comparé à d'autres comités)

Commission Développement : Didier Raulin fait part des projets qui vont être mis en place dont jouer au bridge dans les bars.

De plus, Il est prévu de regrouper les finales d'interclubs à Bourges en 2028 (Bourges capitale européenne de la culture en 2028).

Il évoque La « Gazette » qui s'appellera dorénavant « La gazette du comité ». Il est important que les clubs l'alimentent en envoyant photos et actualités.

Bridge numérique déjà présenté par Gérard Didier : il indique qu'un questionnaire va être envoyé aux clubs pour connaître ce qui est fait et ce qu'il reste à faire au niveau numérique pour les clubs.

Henriette Réault, représentante du club de Chateameillant, s'interroge sur le fait de remplacer les tournois du soir en perte de participants par un tournoi sur réal bridge ?

Commission Statuts et règlement intérieur : Patrick Malbo indique qu'un travail de réécriture du RI a été présenté lors du dernier CR et que par soucis de cohérence avec ces modifications du règlement intérieur, il est nécessaire d'apporter des corrections aux statuts, travail qui va être effectué par la commission.

Commission Arbitrage : Guy Guénais responsable de l'arbitrage du comité résume les différentes actions liées à l'arbitrage à mettre en place.

Mise à niveau obligatoire tous les deux ans pour les arbitres de clubs.

7 participants à la formation d'arbitres de clubs (5 reçus à l'examen). Stage d'arbitre de club programmé cette année (date non fixée). Durant ce stage, pas d'écrit mais une simulation et un arbitrage probatoire en prévision. Pour le renouvellement des arbitres de club, il est important que les clubs incitent leurs membres à suivre le stage d'arbitre de comité.

De plus, inquiétude sur le nombre d'arbitres fédéraux pour les prochaines années ; une formation d'arbitres fédéraux (à partir de 6 personnes) pourrait être envisagée dans le comité.

4. Rapport financier : présenté par Dominique Desnoyer (cf annexe 2)

Absent pour motif professionnel, Pascal Fourgeot, vérificateur aux comptes, a transmis une lettre lue par Mauricette Fonds-Blet. Il annonce qu'il ne renouvellera pas son poste de vérificateur aux comptes l'année prochaine.

Ce rapport financier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel (annexe 3) arrêté par le CR est adopté à l'unanimité.

Suite à la démission de Pascal Fourgeot la présidente propose la candidature de Jean-Marie Aubin au poste de vérificateur aux comptes. Accord à l'unanimité de l'assemblée.

5. Remise de médaille : Bernard Cuvillier, président du BC Tours reçoit une médaille d'argent, en reconnaissance de tout son investissement et son engagement depuis 1992 pour la cause du bridge scolaire au sein du Comité mais aussi au niveau national. Merci Bernard. (applaudissements).

Samir Sadaka (AVARICUM Bourges) est le gagnant du Challenge Papin, 2024-2025. La coupe est remise au président de AVARICUM.

6. Questions diverses : La question déposée par Bernard Cuvillier, président du BCTours : "montant attribué à la location de salles pour les compétitions fédérales".

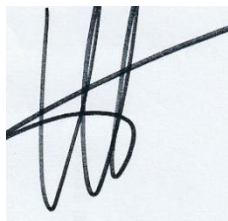
Bernard Cuvillier réitère sa question et rajoute que certains clubs ont des difficultés de trésorerie.

La présidente lui signifie que les tarifs ont été revus il y a deux ans et déterminés pour que le club qui reçoit ne soit pas perdant.

Sans autres questions, la séance est levée à 18 heures 10.

Fait à La Châtre, le 2 octobre 2025

La présidente, Claudette MOREAU



La secrétaire, Simone FLEURIET

